

Écrit par le 22 novembre 2024

Le salon 'Made in PME' de la CPME fait carton plein auprès des entrepreneurs de la région Sud



Pour sa première édition, le salon régional 'Made in PME' de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) a accueilli plus de 6 000 visiteurs en 2 jours. Un succès pour cet événement qui pourrait en appeler d'autres.

« C'est une grande réussite au niveau régional dans l'intérêt de tous les entrepreneurs » se félicite Bernard Vergier, président de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#) à l'issue du salon 'Made in PME' qui s'est tenu les jeudi 18 et vendredi 19 avril derniers au parc Chanot à Marseille.

Souhaitant dupliquer le succès de l'événement organisé depuis 2022 à Lyon par la CPME Auvergne-

Écrit par le 22 novembre 2024

Rhône-Alpes, c'est [Alain Gargani](#), président de [la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) qui a notamment impulsé la tenue de ce plus « grand rassemblement de PME de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur jamais organisé »,

C'est d'ailleurs, lors d'une visite du siège avignonnais de GSE en décembre dernier, que le patron de la CPME Sud avait dévoilé ce projet où 5 000 visiteurs étaient attendus.

Au final, plus de 6 000 patrons se sont pressés dans les allées du parc Chantot afin de découvrir les 300 exposants présents.

Mobilisation de la CPME 84

Un succès auquel a grandement participé la CPME 84 qui a réussi à mobiliser une trentaine d'exposants au sein de l'espace dédié au Vaucluse. La délégation vaclusienne étant d'ailleurs la deuxième la plus représentée après celles des Bouches-du-Rhône.

« Le Vaucluse a été super-performant [comme d'habitude](#) et les exposants ont pu réaliser un grand nombre de contacts, explique Bernard Vergier. Nous avons pu aussi beaucoup échanger, participer à des ateliers mais aussi passer des moments de convivialité et développer les réseaux. »

« Par ailleurs, si beaucoup sont venus en tant que visiteurs, ils sont nombreux à être prêts à revenir en tant qu'exposant lors d'une prochaine édition », poursuit le président de la CPME 84.

Si le bilan complet de cet événement n'est pas encore complètement réalisé, la CPME Sud réfléchit déjà à l'organisation d'une seconde édition qui pourrait peut-être se tenir tous les deux ans, comme c'est déjà le cas en Auvergne-Rhône-Alpes.

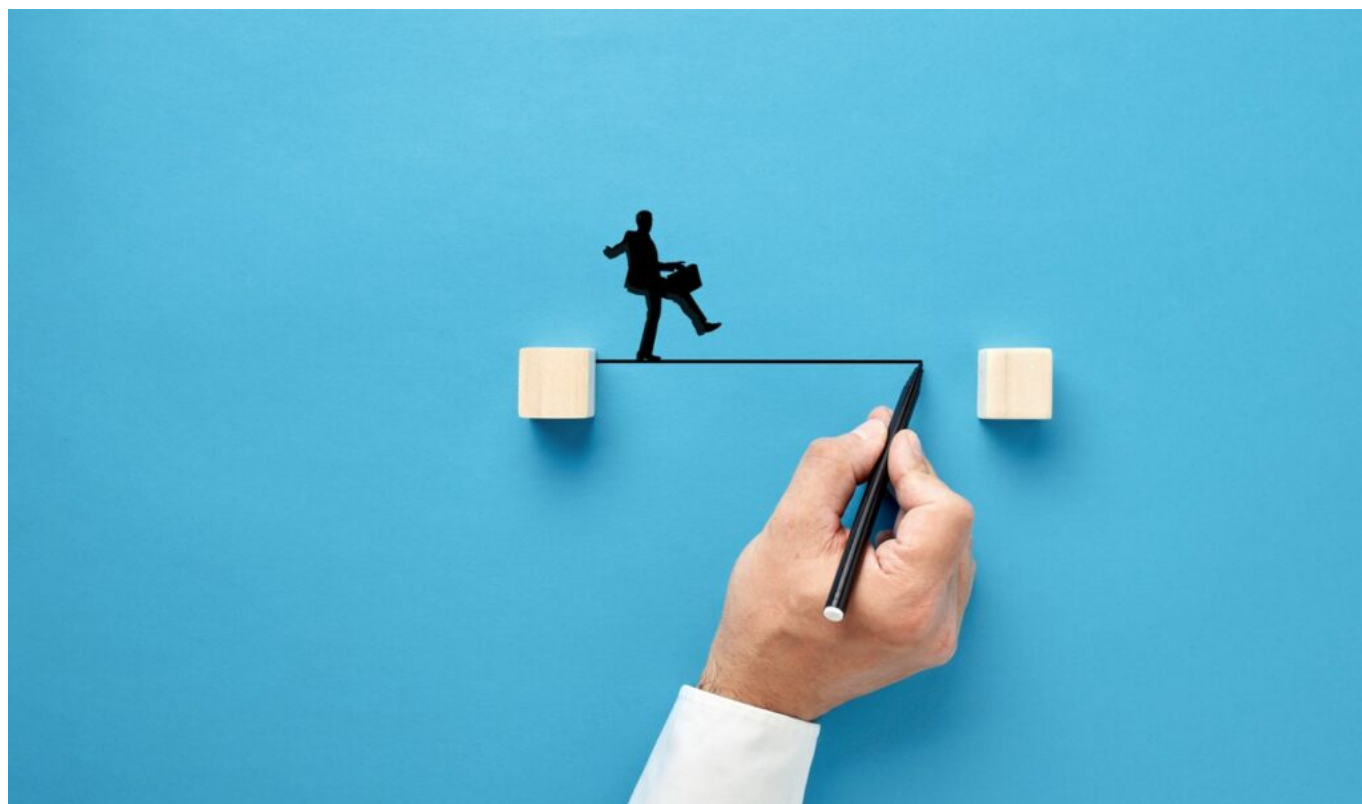
Écrit par le 22 novembre 2024



Bernard Vergier, président, et Denis Duchêne, vice-président de la CPME 84, sur le plateau de BFM Marseille-Provence lors du salon 'Made in PME Sud'.

Aides aux entreprises : renseignez-vous avec [Entreprendre.service-public.fr](https://www.entreprendre.service-public.fr)

Écrit par le 22 novembre 2024



Entreprendre.service-public.fr rappelle les aides disponibles pour soutenir les entreprises, selon leur besoin de financement : création, développement, embauche, innovation, investissements...

Aides à l'embauche

Pour lutter contre le chômage, il existe de nombreux dispositifs d'aides à l'embauche s'orientant vers certains secteurs géographiques connaissant des difficultés économiques et sociales - les zones franches urbaines (ZFU), les zones de revitalisation rurale (ZRR), les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) - ou touchant des catégories spécifiques de salariés. [En savoir plus](#)

Jeunes alternants : l'aide à l'embauche est maintenue en 2024

L'aide de 6 000 € maximum accordée aux employeurs qui recrutent des alternants (apprentis et jeunes en contrat de professionnalisation) est prolongée en 2024. Les points à retenir sur cette aide. [Se renseigner](#)

Aides de l'État et des collectivités territoriales

Les entreprises peuvent bénéficier de nombreuses aides financières de la part des pouvoirs publics. [A lire](#)

Comment bénéficier des aides aux entreprises ?

Une entreprise peut bénéficier d'aides publiques. Ces aides visent à accompagner la création et le développement des entreprises. [En savoir plus](#)

Ecrit par le 22 novembre 2024

Aides financières pour l'embauche d'un travailleur handicapé

Tout employeur peut bénéficier d'aides financières en cas d'embauche d'un salarié handicapé. Les aides ne sont pas automatiques. L'employeur doit faire une demande auprès de l'Agefiph. Le dossier de demande doit prouver l'importance des surcoûts (reconnaissance de la lourdeur du handicap). [Se renseigner](#)

Aides à l'embauche pour un contrat d'apprentissage

L'aide à l'embauche d'un alternant est prolongée pour les contrats signés entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2024. Son montant est égal à 6 000 €. On vous explique comment en bénéficier. [Consulter](#)

Information sur les aides aux entreprises (Démarche en ligne)

Recense tous les dispositifs d'aides financières proposées par les CCI aux entreprises. [Lire la suite](#)

Base de données des aides de l'État et des collectivités territoriales (Outil de recherche)

Recense tous les dispositifs d'accompagnement et d'aides financières proposées par les pouvoirs publics aux entreprises et aux porteurs de projet pour leur création ou leur développement.

Recherche par projet, par territoire (région, département ou commune) ou par organisme financeur. Informations sur les objectifs des aides, leurs bénéficiaires, les montants, les conditions d'attribution notamment. [Accéder à l'outil de recherche](#)

Mise à jour de la « Checklist » énergie, outil d'accompagnement des entreprises

Face à l'augmentation des prix de l'énergie, le comité de crise de l'énergie met à jour sa « Checklist » délivrant conseils et informations aux entreprises sur le renouvellement de leur contrat d'énergie. [Lire](#)

L'amortisseur électricité est prolongé en 2024

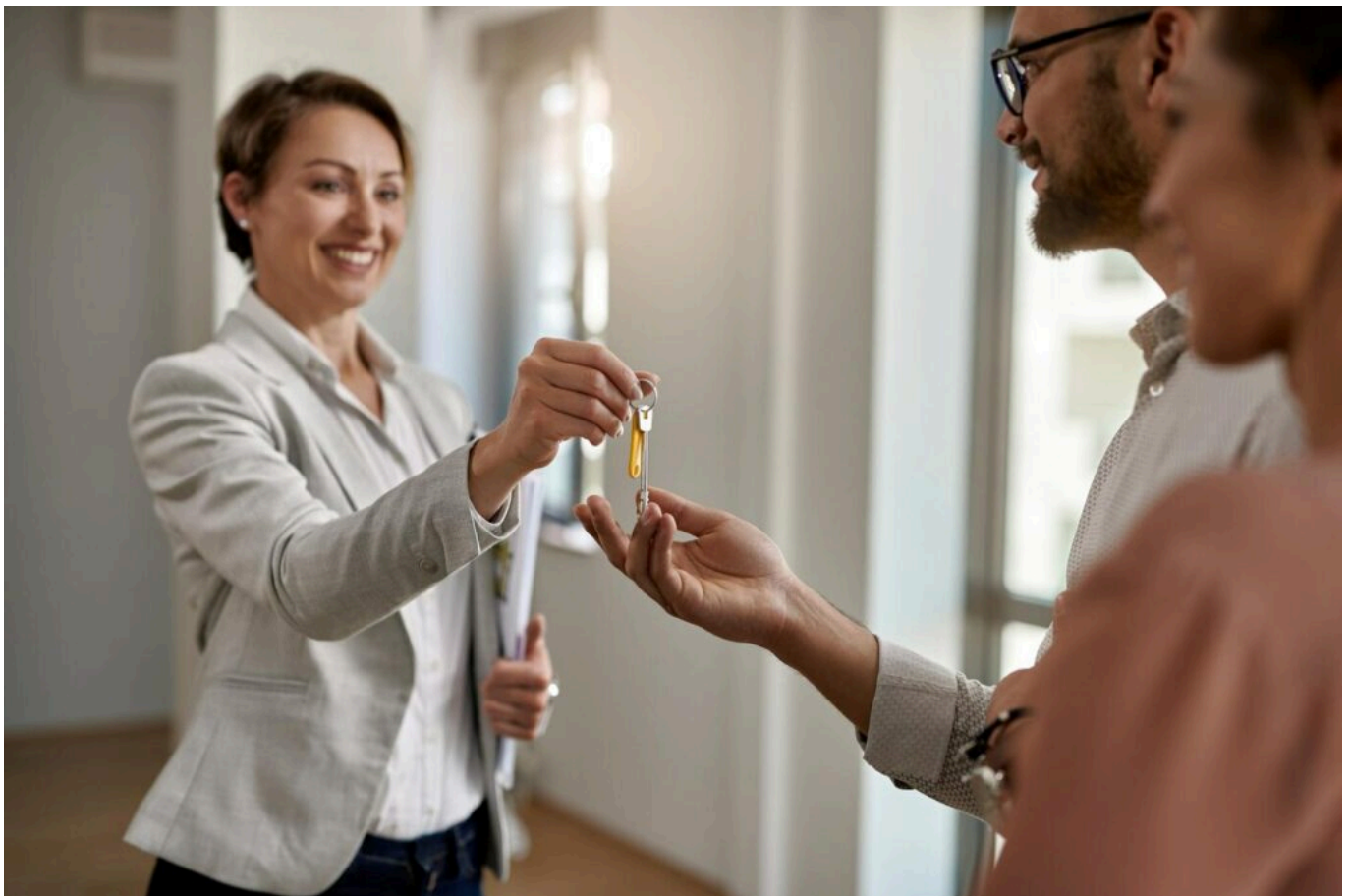
Le dispositif « Amortisseur électricité », déjà appliqué en 2023, est prolongé pour l'année 2024. Cette aide s'adresse aux TPE qui ne bénéficient pas du plafonnement des prix de l'électricité à 280 €/MWh et ayant un compteur électrique d'une puissance supérieure à 36 kilovoltampères (kVA). Elle concerne aussi les PME. Le bénéfice de ce dispositif ne nécessite aucune démarche de votre entreprise. [En savoir plus](#)

Aide à la reprise ou à la création d'entreprise (Arce)

L'aide à la reprise et à la création d'entreprise (Arce) est une aide financière versée par France Travail (anciennement Pôle emploi) et destinée aux créateurs ou repreneurs d'entreprise. Elle consiste à recevoir une partie de ses allocations chômage sous la forme d'un capital et sous conditions. Depuis 1^{er} juillet 2023, le montant de l'Arce s'élève à 60 % des droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) qui restent à verser. [Lire](#)

Ecrit par le 22 novembre 2024

Le prêt subventionné : un dispositif efficace pour lutter contre la crise du logement et de l'emploi



Transactions immobilières en net recul, crédits accordés en chute libre, tensions sur l'offre locative... La crise du logement actuelle est sans précédent. À tel point que les entreprises, et notamment les PME (petites et moyennes entreprises) en région, ont de plus en plus de mal à recruter. Dans ce contexte inédit, les responsables politiques semblent miser sur une hypothétique baisse des taux des crédits immobiliers. Il existe pourtant des solutions concrètes et connues, parmi lesquelles un dispositif qui a fait ses preuves depuis vingt ans en accompagnant près de 40 000 salariés vers la propriété : le prêt subventionné par l'entreprise. Retour sur une solution facile à mettre en place.

L'acquisition de sa résidence principale, une priorité pour de nombreux Français

Ecrit par le 22 novembre 2024

De plus en plus de Français ont du mal à se loger. Le site [SeLoger](#) indique une baisse de 36 % de l'offre locative en seulement deux ans. La hausse des taux d'intérêt repousse le projet d'achat des primo-accédants, qui ne libèrent pas leur location, et la demande grandissante entraîne mécaniquement une hausse des loyers. Si 57,2 % des Français sont aujourd'hui propriétaires de leur résidence principale (selon une étude publiée en mai 2022 par l'Insee), ils sont 90% à aspirer à devenir propriétaires de leur logement pour se constituer un capital et préparer leurs vieux jours (selon une étude d'OpinionWay), mais le chemin est semé d'embûches. La faute aux taux d'intérêts trop hauts et à la frilosité des banques à l'heure de débloquer les crédits. Pas étonnant que la crise du logement menace désormais le marché de l'emploi. D'ailleurs, une étude de la plateforme de recrutement [HelloWork](#) souligne que, faute de logement, les Français sont chaque jour plus nombreux à refuser un poste dans une autre région.

Le prêt subventionné par l'entreprise : un levier d'attractivité et de fidélisation

Depuis vingt ans, un dispositif a aidé de nombreux salariés à devenir propriétaires : le prêt subventionné par l'entreprise. Le mode de fonctionnement est simple, l'employeur prend en charge tout ou partie des intérêts d'un crédit pour la construction ou l'achat d'un logement neuf ou ancien, d'une durée allant habituellement de cinq à vingt-cinq ans.

Par exemple, pour un projet d'achat immobilier de 200 000€ comprenant un prêt subventionné de 100 000€. Si l'employeur prend en charge 2% du taux d'intérêt du prêt, le salarié économise plus de 28 000€ sur le coût global de son crédit sur une durée de 25 ans. De quoi faciliter l'accès au crédit des salariés, augmenter leur pouvoir d'achat ou réduire leurs mensualités. Et ce dispositif vient en complément du 1% logement et prêt PTZ pour les salariés éligibles. Une mesure concrète pour améliorer le pouvoir d'achat des Français pour se loger.

Le prêt subventionné par l'entreprise est un dispositif gagnant-gagnant, autant pour les salariés que pour l'entreprise. Cette dernière fait ainsi preuve de son implication dans une démarche citoyenne et RSE, en s'engageant concrètement pour ses salariés. Aujourd'hui, près de 40 000 travailleurs en ont déjà profité. Et l'on ne peut qu'imaginer combien ce dispositif pourrait soulager les PME qui n'arrivent plus à recruter et à fidéliser des collaborateurs trop éloignés de leur lieu de travail.

« En ces temps de crise du logement et de l'emploi, il est urgent que les pouvoirs publics passent à l'action et soutiennent un dispositif qui a fait ses preuves : le prêt subventionné par l'entreprise. Comment ? En exonérant de charges fiscales et sociales la prise en charge des intérêts d'un prêt immobilier par l'employeur. Au même titre que l'épargne salariale, avec les mêmes plafonds et les mêmes avantages. Pas plus, pas moins. Juste ce qu'il faut pour qu'un nombre croissant de Français puissent accéder à la propriété tout en renforçant les liens entre les salariés et les entreprises », conclut [Laurent Permasse](#), président du directoire [Sofiap](#), filiale de la Banque Postale et de la SNCF.

Ecrit par le 22 novembre 2024

La bodega des entreprises : l'initiative de la CCI Pays d'Arles est de retour



La [CCI Pays d'Arles](#) organise une nouvelle fois sa bodega des entreprises le jeudi 28 mars au sein de la bodega [El Deportivo](#) à Arles. Une initiative qui va permettre aux acteurs économiques du territoire de se réunir pour une soirée de networking conviviale et festive.

Cette année encore, les différents acteurs économiques (élus, entrepreneurs, chefs d'entreprises, créateurs) du bassin arlésien vont pouvoir se retrouver autour d'un verre et d'une ambiance festive au sein de la bodega des entreprises organisée par la CCI Pays d'Arles. C'est le jeudi 28 mars, à la veille du week-end de la traditionnelle fêria de Pâques que l'événement aura lieu de 19h à minuit.

Cette année, la nouveauté résidera dans le choix du lieu. Après une édition 2023 qui avait vu le jour au sein de la bodega des Andalouses, la CCI du Pays d'Arles a opté cette fois-ci pour le lieu le plus fréquenté de la fêria : la bodega El Deportivo, place de la République, dans la cour de l'Archevêché. Un espace de 250 mètres carrés qui permettra un large accueil et qui rappelle l'importance des lieux authentiques sur le territoire arlésien.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Un rendez-vous festif et économique

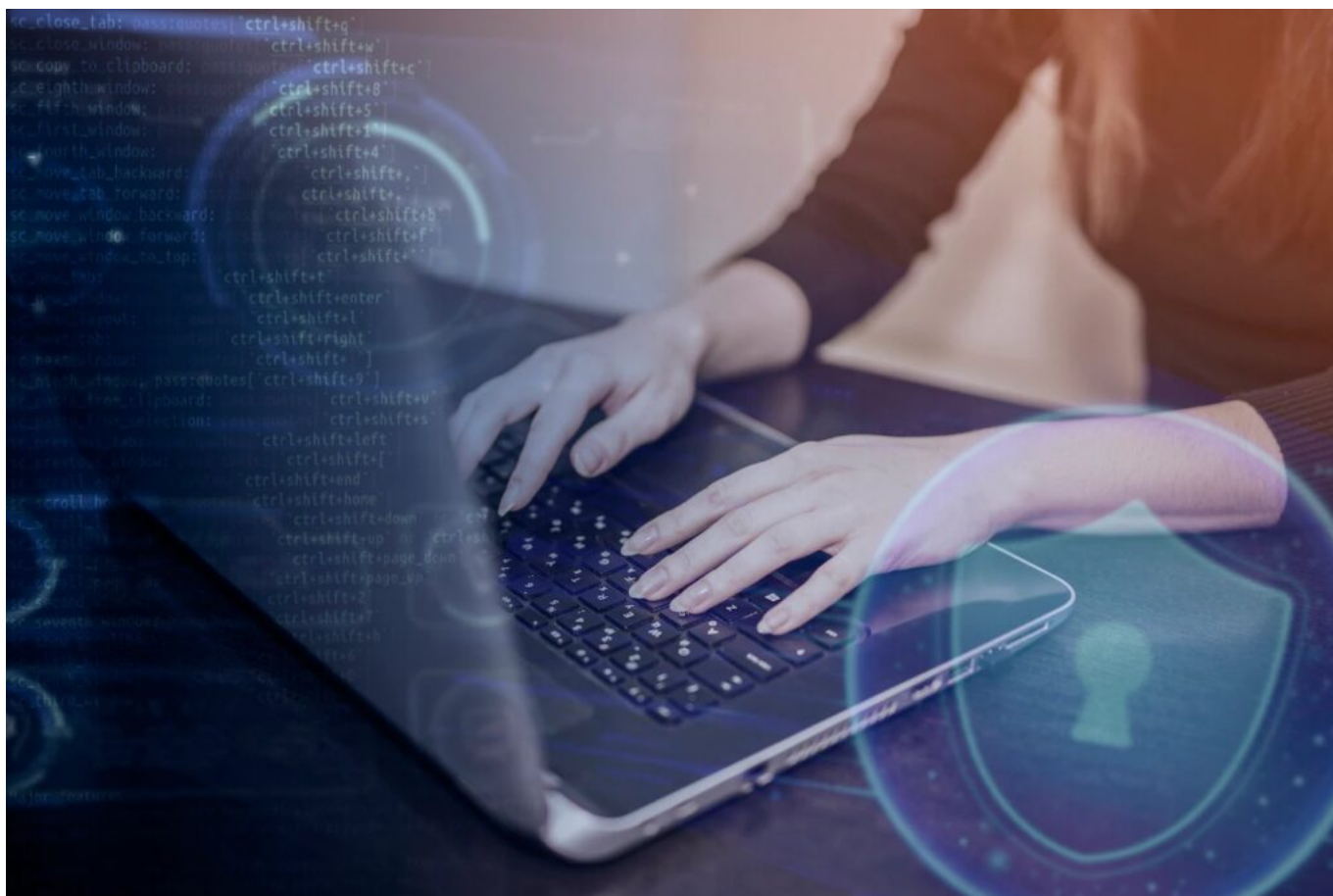
Cet évènement qui prendra la forme d'une soirée de networking décontractée et festive devrait réunir plusieurs professionnels de différents secteurs qui pourront profiter de ce cadre inédit pour « réseauter » et nouer des liens d'avenir. Une donnée importante car l'objectif de la CCI Pays d'Arles reste le même, s'engager activement dans le développement économique et la promotion des entreprises du Pays d'Arles.

Soutenir les initiatives des entrepreneurs et des entreprises sur le tissu local, voilà le leitmotiv de la CCI Pays d'Arles et cette bodega vient le rappeler. Les invités pourront profiter d'un apéritif offert en première partie de soirée, un « verre de l'amitié » qui mettra en avant les saveurs locales et produits du terroir : vin du [Mas de Rey](#), bière de la [Brasserie Artisanale Arlésienne](#) et feuilletés apéritifs réalisés par la boulangerie [Aux Délices de Zoé et Baptiste](#).

Infos pratiques : Bodega des entreprises 2024. Jeudi 28 mars 2024 de 19h à minuit. Bodega El Deportivo, cour de l'Archevêché à Arles, place de la République. Inscriptions en ligne via ce lien : <https://www.billetweb.fr/bodega-des-entreprises-ccipa-2024>

La CPME 84 organise un petit-déjeuner sur la cybersécurité

Ecrit par le 22 novembre 2024



La CPME 84 s'engage pour prévenir les cyberattaques au sein des entreprises. L'entité vauclusienne se joint au comité local des banques du Vaucluse pour organiser le mardi 26 mars de 8h30 à 10h30 un petit-déjeuner thématique sur la cybersécurité à l'[Ecomin d'Avignon](#).

Selon le rapport du [Baromètre Euler Hermès](#) publié en 2021, 2/3 des entreprises ont déjà subi au moins une tentative de fraude. Un constat inquiétant qui vient confirmer une tendance de plus en plus menaçante, les cyberattaques ne cessent de se multiplier et touchent les entreprises de tous les horizons, de petites ou moyennes tailles.

Pour y faire face et les prévenir, la CPME 84 organise en collaboration avec le comité local des banques du Vaucluse un petit-déjeuner autour du sujet des cyberattaques et de la lutte contre la fraude en entreprise.

L'évènement, qui se déroulera ce mardi 26 mars de 8h30 à 10h30 à l'Ecomin d'Avignon, sera animé par [Franck Chemin](#), responsable du service cybersécurité du [Crédit Agricole Alpes-Provence](#), et Frédéric Soufflet, responsable flux du [Banque Populaire Méditerranée](#). Les deux hommes pourront apporter leur expertise et leurs solutions pour se protéger face à ces atteintes financières. Cette matinée accueillera également un représentant régional de la Police Judiciaire.

Écrit par le 22 novembre 2024

51 types de cyberattaques

Avec la démocratisation du digital et du numérique qui prend chaque jour de plus en plus d'ampleur au sein des entreprises et la pratique du télétravail qui est devenue une tendance quasi systémique, les escroqueries financières sont désormais légion. En 2022, les préjudices recensés sur la fraude au président s'élevaient à 313 millions d'euros, soit trois fois plus qu'il y a 5 ans.

Cybersurveillance.gouv.fr compte 51 types de modes opératoires qui reviennent constamment. Parmi les fraudes les plus citées par les entreprises et PME, on compte la fraude au R.I.B qui représentent 45% des cyberattaques et arnaques, la fraude au président (41%), l'intrusion dans le système informatique (41%), les usurpations d'identité (banque, avocat, assurance) à hauteur de 30% et enfin la fraude aux faux conseillers bancaires.

Infos pratiques : Petit-déjeuner « Cybersécurité et lutte contre la fraude en entreprise ». Ecomin d'Avignon. 135 avenue Pierre Semard, 84000 Avignon. Mardi 26 mars 2024 de 8h30 à 10h30. Inscription par mail à cette adresse : contact@cpme84.org

La CPME 84 fait le plein au Pathé Cap Sud

Ecrit par le 22 novembre 2024



Devant l'affluence lors de ses précédentes AG (Assemblée générale), la CPME 84 a vu les choses en grand cette année pour ne pas être trop à l'étroit. Fort de près d'un millier d'adhérents directs, la première organisation patronale du département a tenu son événement annuel dans l'une des salles du cinéma Pathé Cap Sud à Avignon. L'occasion pour son président, Bernard Vergier, de dresser le bilan de l'année écoulée ainsi que d'évoquer 2024. Le tout sous le regard d'Alain Gargani, président régional de la CPME-Sud, admiratif du dynamisme de sa section vauclusienne.

Après la mobilisation sans précédent lors de l'AG 2023 [au Novotel Avignon-Nord](#) à Sorgues, [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#) s'est résignée à quitter son lieu d'organisation habituel pour abriter cette AG 2024.

Ainsi, après les 300 participants de l'an dernier, ils étaient près de 400 ce jeudi 14 mars au Pathé Cap Sud d'Avignon à assister à cette assemblée générale ordinaire.

[Mobilisation sans précédent pour l'AG de la CPME de Vaucluse](#)

Écrit par le 22 novembre 2024

Inquiétude pour les filières Immo et BTP

Après avoir tenu à rappeler l'engagement de François Asselin, président national de la Confédération, sur les problématiques « de la crise énergétique, de l'inflation, des difficultés de recrutement et plus récemment sur la nécessité de simplification administrative », Bernard Vergier a ensuite évoqué ses craintes pour l'année à venir.

« Notre inquiétude première en cette année 2024 se tourne vers la filière de l'immobilier et du BTP, ainsi que l'ensemble des activités connexes, explique-t-il. Nous devons impérativement aboutir à une stabilisation des taux de crédit afin de relancer l'activité des transactions immobilières. De nombreuses filières subissent l'effet de ce marché atone, cela passe par l'activité des banques, aux études notariales, aux agences immobilières, aux architectes et bien entendu sur l'ensemble de la filière du bâtiment. »

Baisse du moral des entrepreneurs

« La dernière enquête de conjoncture réalisée par la CPME en fin d'année 2023 confirme la baisse de moral des entrepreneurs, constate ensuite à regret Bernard Vergier. Quasiment tous ressentent l'impact de l'inflation qui se traduit par une baisse des marges pour la moitié d'entre eux. Plus de la moitié des dirigeants estime que le prix de l'énergie est actuellement un problème pour leur entreprise. Plus de la moitié (52%) des dirigeants interrogés jugent difficile l'accès au crédit bancaire, tandis que les trois quarts (78%) estiment que les conditions de financement se sont durcies par rapport à l'année dernière, ce qui pénalise les investissements et l'emploi. Plus d'un quart (28%) des entreprises ayant souscrit un PGE disent rencontrer de plus en plus de difficultés pour le rembourser. Ces entreprises demandent un étalement du remboursement de leur PGE sans dégradation de la cotation Banque de France. »

Le miroir aux alouettes de l'entrepreneuriat individuel

Évoquant tour à tour la multiplication des contraintes administratives et réglementaires, la récente polémique sur l'acquisition de congés payés durant un arrêt-maladie, ou bien encore la faiblesse de revenu de certains patrons (75 % des chefs d'entreprise de TPE-PME perçoivent moins 4000€ par mois et 20 % gagne moins que le Smic), le président de la CPME 84 a aussi mis en garde contre le mirage de l'entrepreneuriat individuel. « Trop de personnes se lance dans l'entrepreneuriat sans modèle économique réel, il existe une vraie précarité entrepreneuriale. Ce public-là devient des invisibles. Oui à l'entrepreneuriat, mais pas dans n'importe quelles conditions ! »

Les difficultés de recrutement ne sont pas une fatalité

Pour la CPME 84, cette AG 2024 a été aussi l'occasion de rappeler les tensions sur le marché du travail : « Comme nous le disions l'an dernier lors notre Assemblée Générale, dans ce contexte global viennent se rajouter d'importantes difficultés de recrutement qui concernent toujours l'ensemble des filières. Le Vaucluse enregistre malheureusement le plus fort taux de chômage de la région et le 11^e rang national. Un niveau de qualification insuffisant impacte lourdement l'économie locale, particulièrement sur le bassin du Grand Avignon. Les chefs d'entreprise y rencontrent de grandes difficultés de recrutement. Ces difficultés ne doivent pas être une fatalité. »

Ecrit par le 22 novembre 2024

Pour cela, la Confédération patronale vaclusienne continue à œuvrer activement pour pallier ces difficultés de recrutement et accompagner ses entreprises, en lien avec les acteurs publics.

« Les chefs d'entreprise de TPE et PME doivent nécessairement se remettre en question sur l'attractivité des postes proposés et travailler leur 'marque employeur', souligne le président Vergier. Dans ce cadre, nous pouvons nous réjouir du prolongement des aides liées à l'apprentissage. Nous rappelons qu'il s'agit à ce jour d'un des meilleurs dispositifs de recrutement, de formation et de fidélisation de nos collaborateurs. »

« Les entreprises vaclusiennes restent agiles et résilientes ! »

« Malgré cela, les entreprises vaclusiennes restent agiles et résilientes ! », se réjouit Bernard Vergier, qui figure dans la promotion 2024 de l'ordre national de la Légion d'honneur.

[CPME : Bernard Vergier dans la promo 2024 de la Légion d'honneur](#)

« L'atout de notre économie, la large diversité des activités. Nous comptons bien évidemment sur une activité touristique soutenue en 2024 afin de tirer l'économie vers le haut. Nous devons continuer à renforcer nos filières fortes comme l'agroalimentaire, l'agriculture-viticulture, notre industrie métallurgique, la logistique et les services. Nous devons maintenir l'accompagnement des activités de niche et les filières en croissance comme l'industrie créative et culturelle notamment. Nous devons également continuer à favoriser l'implantation foncière des grosses PME et des ETI (Entreprise de taille intermédiaire). »

La meilleure CPME de France ?

Participant fidèle à cet événement, Alain Gargani, président de la CPME Sud a rappelé combien la CPME 84 était la plus dynamique de la région est l'une des plus actives de France. Pour preuve, la forte mobilisation des chefs d'entreprise vaclusiens pour participer au grand salon régional '[Made in PME](#)' qui se déroulera les 18 et 19 avril au Parc Chanot de Marseille. « Pour l'instant, ce sont les adhérents du Vaucluse qui ont réservé le plus de stands », se réjouit le président régional qui en a profité notamment pour confirmer la présence de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

Aux côtés de tous les entrepreneurs

Enfin, avant de clôturer cette AG, Bernard Vergier a remis la médaille de la CPME à Michel de Saint Auban, Hervé Belmontet et Michel Disdet. Les instances de la Confédération vaclusienne ont également procédé aux votes des rapports d'activités et financier ainsi que le renouvellement du conseil d'administration.

Écrit par le 22 novembre 2024

« 2023 n'a pas été une année facile, 2024 sera aussi une année compliquée, prévient le président de la CPME 84. Sachez que votre Confédération a les moyens de vous accompagner en cas de difficultés et de vous orienter vers d'autres structures comme les centres d'information sur la difficulté des entreprises (CIP), les Pôles de Prévention, le dispositif APESA (aide aux chefs d'entreprise en difficultés psychologiques), l'Association CAIRE 84 (aide aux dirigeants atteints de cancer) ainsi que l'association 60 000 rebonds pour l'accompagnement des entrepreneurs post-liquidation. La CPME est là, bien présente pour ces entreprises, qu'elles aillent bien ou moins bien. »

3 entreprises vauclusiennes dans la 6e promotion de SUD Accélérateur de risingSUD



La [Région Sud](#) et [risingSUD](#), l'agence d'attractivité et de développement économique de la Région, ont présenté les 20 entreprises qui forment la 6^e promotion de SUD Accélérateur, le programme d'accompagnement sur mesure au service des ETI (entreprises de taille intermédiaire) de demain. Parmi ces 20 entreprises, trois sont vauclusiennes.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Le groupe [Fert Recyclage](#), basé à Visan et spécialisé dans la collecte, le recyclage et la valorisation de véhicules hors d'usage, l'entreprise [AMD Énergies](#), implantée à Entraigues-sur-la-Sorgue (spécialisée dans les études, l'installation de systèmes de chauffage, climatisation, plomberie, etc) ainsi que [Helen traiteur](#) (organisation de réceptions gastronomiques) installée à Morières-lès-Avignon, se joignent à 17 autres entreprises de la Région Sud au sein de la 6^e promotion du programme d'accompagnement SUD Accélérateur de risingSUD.

Durant 24 mois, les 20 entreprises qui composent la promotion bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par risingSUD e [Bpifrance](#) afin d'obtenir les bases d'une performance durable et d'être guidées vers un changement d'échelle, de PME (petite ou moyenne entreprise) à ETI (entreprise de taille intermédiaire). Les entreprises auront un diagnostic complet et une mission d'ingénierie conseil proposés par les experts de Bpifrance et risingSUD, des moments collectifs autour de huit séminaires organisés en partenariat avec [Kedge Business School](#), et des mises en réseau et visibilité grâce aux réseaux Les Accélérés et La Communauté by risingSUD.

risingSUD s'engage pour la transition écologique et sociétale des entreprises

En plus d'accompagner les entreprises dans leur croissance, risingSUD a annoncé vouloir être un exemple en matière de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et soutenir l'émergence des nouveaux modèles. Grâce au dispositif Décarbon'Action de Bpifrance, l'agence a réalisé son premier bilan carbone. En 2022, elle a généré 572 tonnes de CO2, soit l'équivalent de 6 000 fois le tour de la Terre en TGV. L'objectif est donc d'atteindre 144 tonnes de CO2 en 2032. risingSUD s'est donc fixée l'objectif de réduire ses émissions de CO2 à travers un plan d'actions en interne, mais aussi en externe, dans ses missions d'accompagnement des entreprises.

Dès cette année, l'agence va également soutenir des actions de bénévolat, individuelles ou collectives. Elle accueille déjà depuis le début de l'année, pour 10 mois, un chien guide pour aveugle en formation. De plus, risingSUD a mis en place un outil de scoring de l'impact des projets et des entreprises de la région, afin de prioriser l'accompagnement des plus vertueux, autour de quatre dimensions : économique, sociale, environnementale et territoriale.

risingSUD au service du Grand Avignon

La communauté d'agglomération du [Grand Avignon](#) a récemment fait appel aux services de risingSUD, dans sa nouvelle stratégie Naturalité, pour identifier les entreprises à implanter.

Grâce à son offre d'ingénierie immofoncière, l'agence de la Région Sud a permis au Grand Avignon d'affirmer le positionnement d'Agroparc en tant que cluster de l'intelligence de la Naturalité, d'identifier les typologies d'activités à implanter au vu des besoins des entreprises locales et des enjeux de la filière, de promouvoir le site sur l'ensemble des plateformes régionales et nationales de valorisation du foncier économique, mais aussi d'élaborer un plan de prospection en mobilisant de manière efficiente les expertises de risingSUD et de [Vaucluse Provence Attractivité](#).

risingSUD, au travers de son Plateau d'ingénierie immofoncière, accompagne les propriétaires publics et

Ecrit par le 22 novembre 2024

privés de fonciers économiques afin de travailler sur le positionnement économique de leur site, formaliser les éléments de marketing territorial pour attirer les entreprises cibles, et définir un plan de prospection.

Banque de France : malgré un chiffre d'affaires en hausse en Vaucluse, les entreprises sont inquiètes



Ce mercredi 14 février, la [Banque de France](#) a rassemblé de nombreux acteurs économiques

Ecrit par le 22 novembre 2024

vaclusiens au [Lycée François Pétrarque](#) afin de dresser un bilan de l'année 2023 et d'afficher les perspectives pour 2024.

Ce n'est pas dans les locaux avignonnais de la Banque de France que celle-ci a décidé de réunir les acteurs économiques de Vaucluse, mais dans l'enceinte du Lycée agricole François Pétrarque, à Agroparc. Un lieu symbolique compte-tenu de l'actualité récente et de la situation actuelle du monde agricole.

« Il est important qu'on parle à plusieurs voix, pas seulement aujourd'hui, pour être au service des entreprises et les accompagner au mieux », a commencé par déclarer [Christine Gord](#), directrice départementale de la Banque de France en Vaucluse, avant de présenter ses invités. Valérie Coissieux, présidente de la [Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse](#), Georgia Lambertin, présidente de la [Chambre d'agriculture de Vaucluse](#), Gérard Arnault, président du [Tribunal de commerce d'Avignon](#), [Michel Laffitte](#), directeur départemental des [Finances publiques de Vaucluse](#), et Gilbert Marcelli, président de la [Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse](#), étaient présents aux côtés de Christine Gord afin d'apporter différents éclairages sur la situation économique du département.

Un troisième trimestre 2023 en baisse en Vaucluse

En 2023, le Vaucluse a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 21 milliards d'euros lors des trois premiers trimestres, tous secteurs confondus. Si c'est un peu moins bien que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en termes d'augmentation de chiffre d'affaires, ce n'est pas pour autant négatif puisque celui du Vaucluse reste malgré tout supérieur à ceux de 2021 et 2022.

Si sur l'année, les chiffres ne montrent rien de très inquiétant, c'est le troisième trimestre qui affiche une régression. En effet, le troisième trimestre de 2023 n'a enregistré qu'une augmentation de 2,2% par rapport à la même période l'année précédente, contre 7,7% au troisième trimestre de 2022, et 6,79% à celui de 2021.

L'immobilier et la construction, des secteurs en baisse

Au troisième trimestre de 2023, c'est le secteur tertiaire qui a affiché le plus gros chiffre d'affaires puisque ce dernier représente 70,32% du chiffre d'affaires vaclusien, suivi du secteur secondaire avec 27,71%, et le secteur primaire avec 1,97%. Au sein du secteur tertiaire, c'est le commerce et la réparation d'automobiles qui représentent la plus grosse partie du chiffre d'affaires avec 60,96%, et au sein du secteur secondaire, c'est l'industrie manufacturière avec 61,61%.

Globalement, les activités spécialisées, scientifiques et techniques ont connu un essor au troisième trimestre de 2023, tandis que la construction et l'immobilier, eux, sont en baisse. Les exports, aussi, ont observé un petit repli entre le troisième trimestre de 2022 et celui de 2023.

Des difficultés qui persistent

Malgré un chiffre d'affaires départemental en hausse, les entreprises continuent de faire face à de

Écrit par le 22 novembre 2024

nombreuses difficultés. Selon une enquête nationale de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) réalisée à la fin de l'année 2023, 91% des chefs d'entreprises ressentent l'impact de l'inflation, 35% s'inquiètent d'une baisse de leur chiffre d'affaires, et 52% estiment que le prix de l'énergie est un problème majeur pour le développement de leur entreprise. « On a une très large diversité des activités en Vaucluse, on compte sur une activité touristique et hôtelière soutenue en 2024, on doit continuer de renforcer certaines filières (agroalimentaire, métallurgie, etc), favoriser l'implantation des industries », a complété [Olivier Pieri](#), secrétaire général de la CPME 84.

L'agriculture, qui a une place prépondérante en Vaucluse puisqu'elle occupe 31% de la surface du département, fait aussi face à de nombreuses contraintes, comme la réglementation qui se durcit, ou encore le climat. « Les agriculteurs ont des entreprises à ciel ouvert dans un contexte de changement climatique, a rappelé Georgia Lambertin, présidente de la chambre d'agriculture de Vaucluse. Aujourd'hui, ils produisent mais ne se rémunèrent pas. Je ne suis pas venue en donneuse d'ordre ou de morale, mais il faut protéger les agriculteurs, car ce sont eux qui nous nourrissent, ils sont la base de la pyramide. »

Davantage d'accompagnement

Afin que les entreprises vauclusiennes puissent faire face à ces difficultés et les surmonter, elles doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement, telle est l'ambition de Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse. « Il faut non seulement mieux accompagner les sociétés, mais il faut aussi former les jeunes et faire de la réinsertion pour répondre aux challenges de demain, a-t-il expliqué. Il faut que toutes les confédérations et toutes les interprofessions travaillent en synergie parce qu'on a tous à gagner là-dessus. »

Une pensée partagée par Gérard Arnault, président du tribunal de commerce d'Avignon. Ce dernier a accueilli 383 entretiens de prévention en 2023, contre 116 en 2019, et 283 entretiens sur convocation en 2023, contre 37 en 2019. Si le cadre formel du tribunal de commerce peut refroidir les chefs d'entreprises, Gérard Arnault souligne le rôle de la juridiction dans l'accompagnement des entreprises. « On essaye d'accueillir les chefs d'entreprise dans un cadre professionnel et non juridique, a-t-il déclaré. Le tribunal du commerce les encourage à venir. Nous ne sommes pas là pour les nuire, mais pour les accompagner. »

Malgré ses engagements, Coca-Cola produit

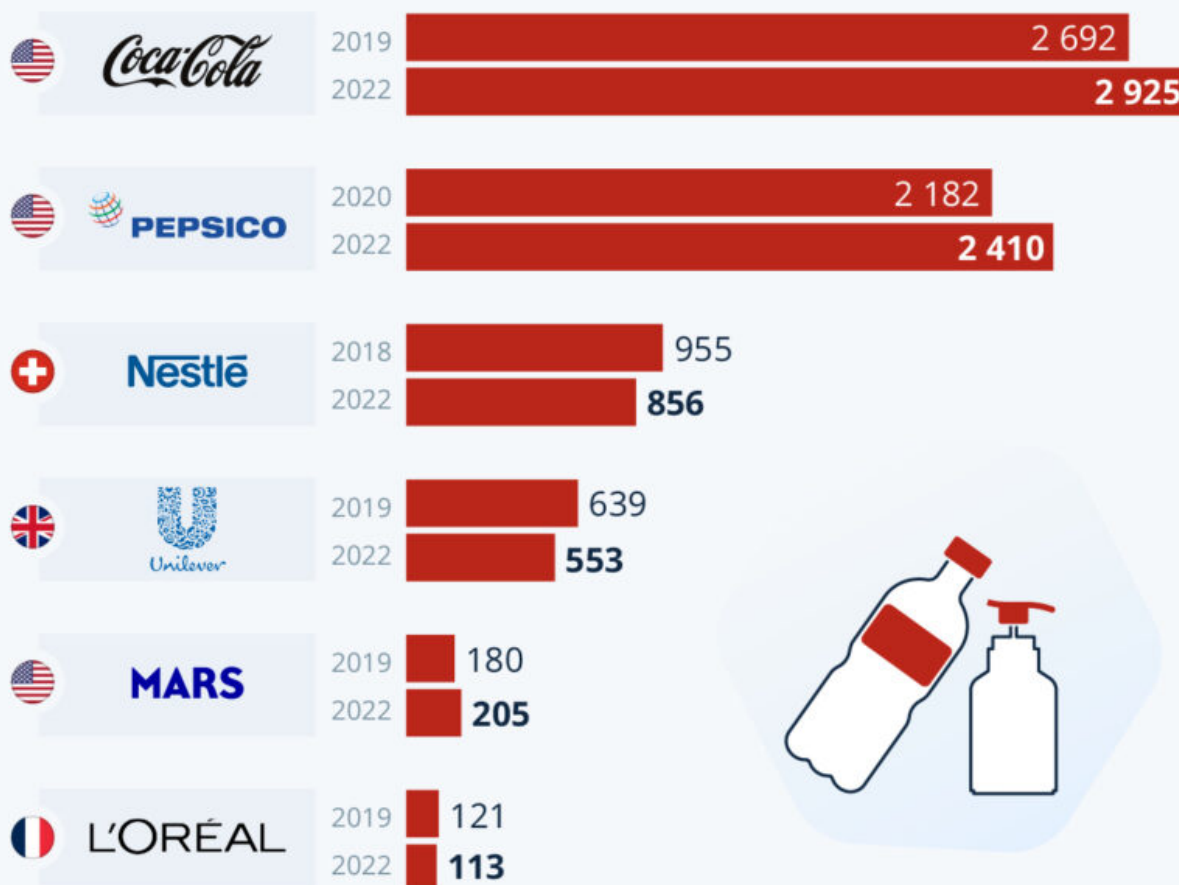
Écrit par le 22 novembre 2024

toujours plus de déchets plastiques

Écrit par le 22 novembre 2024

Emballages plastiques : quels efforts font les entreprises ?

Évolution de la quantité d'emballages en plastique vierge générée par entreprise, en milliers de tonnes*



* Sélection d'entreprises qui se sont engagées à réduire leur utilisation d'emballages en plastique vierge en 2018.

Source : Fondation Ellen MacArthur



statista

Écrit par le 22 novembre 2024

À six mois des Jeux olympiques de Paris, qui se revendiquent les plus écologiques de l'histoire, le constat fait tache : Coca-Cola, l'un des principaux sponsors de la compétition, reste le plus gros producteur de pollution plastique au monde. C'est en tout cas ce qu'indique le classement 2023 de l'ONG Break Free From Plastic, publié le mercredi 7 février. Comme chaque année, ce classement se base sur une analyse de débris plastiques ramassés lors de collectes dans 41 pays. Et en 2023, plus de 6 % des 537 719 déchets plastiques analysés par l'ONG avaient été mis sur le marché par le géant américain des sodas ; ils étaient également présents dans 40 des 41 pays étudiés. Coca-Cola devançait ainsi d'autres multinationales dont l'impact sur l'environnement a été critiqué, comme Nestlé, PepsiCo et Unilever.

Et comme le montre notre infographie, basée sur les données de la [Fondation Ellen MacArthur](#), si Coca-Cola s'est engagé à réduire son utilisation d'emballages en plastique vierge (qui n'a pas subi d'autres transformations que celles nécessaires à sa mise en œuvre, donc non recyclé), la réalité est autre. Alors que l'entreprise s'était engagée à une diminution de 20 % d'ici 2025 par rapport à 2019, elle utilisait 8 % d'emballages en plastique vierge en plus en 2022, produisant au total plus de 3 430 000 de tonnes de déchets plastiques cette année-là. Coca-Cola n'était pas la seule entreprise à avoir augmenté son utilisation de plastique vierge en 2022 : son rival PepsiCo en utilisait 10 % de plus qu'en 2020, et Mars 14 % de plus qu'en 2020.

De Valentine Fourreau pour Statista